

Copie à tous les membres de
la Division TC.

le 11 mai 1962.

MEMORANDUM

A: M. Dozio

De: J. Trembley

Concerne: Sortie de matériel en prêt hors du site.

En ce qui concerne la sortie de matériel du site des formulaires d'autorisation de sortie sont à la disposition des membres de la Division TC auprès de M. Dozio. Toute personne désirant sortir du site du matériel inventorié ou de l'outillage remplira 2 formulaires qui devront porter le visa du chef de service et du responsable de la division (MM. Burger ou Trembley). L'un de ces exemplaires sera remis au chef de service et l'autre conservé pour franchir la porte du CERN et être remis au gardien de service.

Pour le matériel hors d'usage (chutes de bois, déchets, etc.) 1 seul formulaire de sortie sera nécessaire pour le remettre au gardien.

Nous tenons à attirer l'attention que le matériel sous inventaire ou l'outillage ne peut être emprunté que du soir au lendemain ou du vendredi soir au lundi matin.

Afin de décharger la responsabilité de l'emprunteur le matériel devra être présenté au chef de service à son retour sur le site.

Annexe: 1 exemplaire du formulaire d'autorisation de sortie.